

A l'attention des parents des élèves du lycée Camille Claudel

Les professeurs du lycée Camille Claudel, réunis en assemblée générale le jeudi 18 janvier 2007, ont pris la décision de ne pas organiser les épreuves du bac blanc pour les raisons suivantes :

- DEGRADATION DES CONDITIONS D'ENCADREMENT DES ELEVES

Le ministère de l'Education Nationale a prévu de supprimer 5516 emplois d'enseignants à la prochaine rentrée. Pour cela il dégrade les conditions d'encadrement des élèves et redéfinit les services des enseignants du secondaire :

- en supprimant les décharges de service (prise en charge des laboratoires de sciences, des cabinets d'histoire et géographie, charge de travail supplémentaire occasionnée par l'enseignement dans les classes de premières et terminales), ce qui aboutit à augmenter notre temps de travail pour gagner moins.
- En imposant à tout enseignant l'obligation d'enseigner deux matières pour compléter son service (par exemple un professeur d'allemand pourrait être amené à assurer des cours d'anglais, ou d'histoire, ou de français, sans en avoir eu la formation).
- En imposant à certains professeurs d'enseigner dans deux ou trois établissements, même dans d'autres communes, au détriment du travail pédagogique en équipe et d'un suivi régulier des élèves.

- LES SALAIRES DES ENSEIGNANTS NE CESSENT DE SE DEVALORISER :

- 20% de perte de pouvoir d'achat en 25 ans
- des salaires de débutant équivalent à 1,2 fois du SMIC (contre 2 fois en 1981)
- des salaires de fin de carrière largement en dessous des chiffres annoncés (4100 euros) par le ministre du budget (moins de 3000 euros pour un professeur certifié).

Au lieu de profiter de la tendance à la réduction du temps de travail, les enseignants ont vu leur temps de travail s'accroître en raison des classes supplémentaires à prendre en charge, de l'augmentation sans aucune compensation des tâches de suivi des élèves, de contacts avec les familles et de réunions diverses.

La dégradation de la situation des personnels entraîne la dégradation du service public.

Le ministre de l'Education Nationale a refusé de négocier avec les organisations syndicales et de tenir compte des protestations des enseignants. Nous avons décidé de poursuivre l'action . Des actions similaires se déroulant dans d'autres établissements.

Le bac blanc fait partie des tâches supplémentaires que nous assurons depuis plusieurs années tout en continuant à prendre en charge les autres classes.

Soucieux de continuer à assurer tous les cours dont les élèves ont besoin pour préparer leurs examens, nous voulons, en renonçant à l'organisation du bac blanc en février prochain, signaler notre refus d'accepter une dégradation simultanée de nos services, de notre pouvoir d'achat et de la qualité même de nos enseignements.

Vous pouvez intervenir auprès du Recteur et du Ministre pour protester contre cette nouvelle dégradation du service public de l'éducation.

Rectorat de l'Académie de Versailles : le.recteur@ac-versailles.fr

M le Ministre de l'Education Nationale : 110 r Grenelle 75007 PARIS

Les enseignants du lycée Camille Claudel